

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	28.05.2019	0h52	19.153	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Patrice Zürcher		
Titre : Chômage structurel, conjoncturel et... organisationnel ?		
<p>Contenu :</p> <p>Dans un souci d'efficacité de l'administration, les questions suivantes sont soumises à l'exécutif cantonal :</p> <p>a) Le Conseil d'État peut-il nous expliquer le processus interne d'annonce des postes vacants dans l'administration, particulièrement auprès des ORP ?</p> <p>b) Le Conseil d'État peut-il nous assurer que le processus du point a est compris et suivi par ses services, offices et bureaux ?</p> <p>c) Le Conseil d'État peut-il nous informer concernant l'organe de contrôle (secrétariats généraux, SRHE, etc.), l'application et le fonctionnement du processus du point a ?</p>		
<p>Développement :</p> <p>Dans la concurrence du recrutement, les cantons disposent d'un avantage important : celui de pouvoir rechercher du personnel parmi leurs nombreux-ses employé-e-s.</p> <p>Mais l'État dispose également d'un autre avantage au niveau du recrutement à travers les ORP, car ceux-ci peuvent apporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un gain de temps et donc d'argent dans la recherche de candidat-e-s (d'autant plus avec l'obligation d'annonce du 1^{er} juillet 2018) ; – une opportunité d'augmenter le nombre de fonctionnaires résidant dans le canton ; – une solution à la diminution du taux de chômage. <p>Cependant, nous ne savons pas si ces avantages concurrentiels sont utilisés de manière performante, voire même tout simplement utilisés.</p>		
Demande d'urgence : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Patrice Zürcher		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :